



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE JORAT-MENTHUE DU LUNDI 10 décembre 2018
(Sottens, bâtiment de l'émetteur)

Le Président Frédy-Daniel Grossen ouvre la séance à 19h00.

Il salue les membres de l'assemblée et de la Municipalité et excuse l'absence de Messieurs Greco et Racine. Il salue également la présence de Mesdames Joëlle Braillard, secrétaire municipale, et Clémence Grognuz, boursière, ainsi que celle des employés communaux et de Madame Dany Schaer, journaliste.

00. Ouverture de la séance

La secrétaire procède à l'appel : 46 conseillers sont présents, 2 sont excusés et 2 sont absents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant les documents reçus et l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

01. Procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2018

Le procès-verbal du 1^{er} octobre 2018 ne suscite pas de remarque. Il est adopté à l'unanimité.

02. Communications du président

Le Président n'a pas de communication.

03. Communications de la Municipalité

Didier Schmid, municipal, annonce que les travaux concernant les chemins AF sont quasiment terminés. Il reste encore un chemin en béton à Peney-le-Jorat qui se fera au printemps prochain. De plus, il communique que d'ici la fin de l'année prochaine, il commencera à préparer la prochaine étape.

Bernard Joss, municipal, donne un suivi des travaux concernant le Collège de Peney-le-Jorat. Actuellement, la sous-couverture du toit a été posée et les tuiles seront mises avant Noël.

Line Gavillet, Syndique, informe que :

- la mise à l'enquête relative à la déchetterie est en fin de préparation, que cela a pris passablement de temps, et qu'elle sera tout prochainement mise à l'enquête publique ;
- le trottoir de l'émetteur, qui est lié au projet de l'eau, devra finalement être mis à l'enquête. La Municipalité a eu un retour de la direction générale de la mobilité et des routes « DGMR » et le projet pourra bientôt être finalisé ;
- la Municipalité est dans l'attente de la réponse du service du développement territorial « SDT » concernant le dossier de demande de subventions pour l'étude du « PGA ». Il a été envoyé il y a quelques semaines au « SDT ».

04. Préavis 25-2018 Budget 2019

La Municipalité n'a rien à ajouter.

Le rapport de la commission des finances est lu par Marc Ducret, rapporteur.

Le Président remercie la commission ad hoc et demande s'il y a des remarques concernant le préavis. Ce n'est pas le cas. Dès lors, il passe à l'examen du budget point par point.

311 « Chalet de Villars et pâturages » : Jean-Marc Hermans demande si les frais liés à l'entretien des clôtures sont à la charge de la Commune en cas d'accident, au cas où le responsable ne s'annonce pas. Bernard Joss, municipal, répond qu'à ce jour presque toutes les personnes se sont annoncées. En conséquence, cela ne pose pas un grand problème. Louis Pittet fait part que la Zurich Assurance couvre ce genre de dégâts, même si l'auteur n'est pas connu. Didier Schmid, municipal, dit en avoir connaissance.

450 « Gestion des ordures et déchets » : au niveau du transport des déchets, René Pernet informe qu'il a entendu que les prix des prestations entre les transporteurs ne sont pas identiques et demande si la Commune a essayé d'approcher une autre entreprise.

Clémence Grognoz, boursière, répond que la Commune a connaissance de ces différences de prix entre entreprises et qu'elle a fait des démarches. Toutefois, elle explique que le problème pour Jorat-Menthue est son emplacement (dernière commune du périmètre) et aussi, l'entreprise doit être équipée pour les moloks. La Commune a essayé de chercher mais pour le moment aucun transporteur ne veut aller sur Posieux à un prix plus concurrentiel. Elle ajoute que la benne compactante est gérée par un autre transporteur.

52 « Enseignement secondaire » : Laurence Pralong demande s'il est possible de changer « enseignement secondaire » par « enseignement » vu que tout est groupé.

La boursière explique que le plan comptable actuel ne le permet pas.

Le Président met le préavis municipal 25-2018 au vote.

Le Budget 2019 :

Charges :	CHF 7'511'213.00
Revenu :	CHF 7'028'097.00
Excédent de charges de	CHF 483'116.00

est adopté à l'unanimité.

05. Communications (2^e partie)

Didier Schmid, municipal, revient sur le vœu de garder la cabine téléphonique de Villars-Tiercelin pour la création d'une bibliothèque. Il informe qu'elle est à disposition et que le projet peut être mis en route.

Aussi, il communique que les réseaux téléphoniques ont de nouvelles exigences pour 2019 par rapport aux couvertures. Le réseau va se densifier ; « Sunrise » va installer une antenne du côté de Peney-le-Jorat vers la grande-salle (mise à l'enquête est prévue prochainement), et également « Swisscom » qui doit améliorer son réseau, notamment par une antenne dans le clocher à Villars-Tiercelin et l'une à l'angle du cimetière à Montaubion-Chardonney. Il précise qu'il n'y a pas d'autres emplacements possibles.

La Syndique projette les dates des prochains Conseils : 25 mars, 3 juin, 7 octobre et 9 décembre.

De plus, elle profite de cette soirée particulière qui a donné l'occasion de visiter le Cadratin, de remercier chaleureusement les conseillers, les commissions ad hoc, le président et le bureau, les employés de l'administration et communaux, ainsi que son équipe du collège municipal pour tout le travail accompli et l'engagement fourni durant cette année.

La Syndique est heureuse d'inviter l'ensemble de l'assemblée pour une agape et souhaite de belles fêtes de fin d'année à chacune et chacun.

Didier Schmid, municipal, annonce les préavis qui seront présentés en mars :

- préavis réaménagement de l'arrêt de bus à Montaubion ;
- préavis mur de soutènement à Villars-Mendraz.

06. Divers et propositions individuelles

Dante Piuzzi fait quelques observations relatives à différents endroits à Montaubion-Chardonney qui mériteraient une prise en charge, il s'agit :

- du captage de la fontaine du Collège ;
- des réservoirs d'eau ;
- des gouilles qui se forment vers le collège, ainsi que vers les moloks ;
- des regards le long des chemins de campagne.

Monsieur Piuzzi ajoute qu'il se tient volontiers à disposition pour montrer les différents endroits.

Jacques Bœuf intervient sur les chemins qui ont été refaits à Villars-Mendraz et Sottens ; il informe qu'il a un doute sur celui de Sottens car il trouve qu'il n'a pas l'air stabilisé, la matière brasse et ne tient pas.

Didier Schmid, municipal, répond que lors de la visite de fin de chantier, ce problème a été soulevé et la décision a été d'attendre le printemps afin de laisser le tassement se faire et si nécessaire le rouleau sera à nouveau passé et il faudra voir s'il faut stabiliser avec un peu de ciment.

Le Président remercie les membres de l'assemblée pour leur participation aux Conseils de cette année.

Le Président lève la séance à 19h45.

Le Président :

Frédy-Daniel Grossen

La secrétaire :

Lyvia Schertenleib